

Installation du comité de prospective de l'ARCEP

Paris, le 12 novembre 2009

L'installation du comité de prospective de l'ARCEP a eu lieu ce matin, sous la présidence de Jean-Ludovic Silicani, président de l'Autorité.

En inaugurant son mandat, le président de l'Autorité a souhaité que l'ARCEP s'appuie sur un mode de gouvernance moderne, fondé sur la collégialité, sur une intense concertation – en amont – avec l'ensemble des acteurs économiques et des institutions publiques afin de participer à l'accroissement de l'efficacité de l'Etat et de la qualité des décisions publiques.

Il a notamment annoncé la mise en place d'un comité de prospective composé des membres de l'Autorité ainsi que de personnalités qualifiées dans les domaines scientifique, technologique, économique, juridique, de l'aménagement urbain et du territoire, ou des sciences humaines.

L'objectif poursuivi

Il s'agit de mieux identifier et de comprendre les évolutions à moyen et à long termes, dans les domaines qui relèvent de la responsabilité de l'ARCEP : les communications électroniques et postales.

La participation de personnalités extérieures à l'ARCEP, aux sensibilités très diverses, vise à mieux éclairer l'ARCEP dans ses décisions et à lui permettre de mieux exercer ses fonctions de veille et d'information des acteurs.

L'organisation mise en place et le programme de travail 2010

Après cette réunion d'installation, le comité se réunira selon un rythme trimestriel.

Les réunions du comité feront l'objet d'une restitution publique dans la nouvelle publication de l'Autorité, baptisée « *Les cahiers de l'ARCEP* » (qui remplace « *La Lettre de l'Autorité* »), dont le premier numéro sera publié en janvier prochain. Les travaux du comité donneront également lieu, chaque année, à un colloque de l'ARCEP ouvert à tous, dont les actes seront publiés.

Les travaux de la première année (2010) porteront sur l'évolution de l'offre (technologies, produits, services...) et de la demande (usages individuels et collectifs) dans le domaine des communications électroniques. Ce cycle de travail se conclura par un colloque au printemps 2011.

La composition du comité

Outre les membres de l'Autorité, le comité se compose des personnalités suivantes :

- **Jacques CREMER**, chercheur à l'Institut d'économie industrielle de Toulouse (IDEI), directeur de recherches au CNRS ;
- **Michèle DEBONNEUIL**, inspectrice générale des finances, membre du Conseil d'analyse économique (CAE) ;
- **Mathias FINK**, membre de l'Académie des sciences et titulaire de la chaire d'innovation technologique du Collège de France, directeur du laboratoire Ondes et Acoustique à l'université Denis Diderot (Paris 7) ;
- **François HERAN**, ancien directeur de l'Institut national des études démographiques (INED), président du conseil scientifique de l'Institut de recherche et de documentation en économie de la santé (IRDES) ;
- **Paul KLEINDORFER**, professeur à l'INSEAD, titulaire de la chaire « *Advisory Panel on Energy* » ;
- **Martine LOMBARD**, professeur à l'université Paris Panthéon Assas, spécialiste du droit de la régulation ;
- **Henri VERDIER**, ancien élève de l'école normale supérieure (Ulm), président du pôle de compétitivité cap Digital, directeur du *think tank* de l'Institut Telecom.

NB : les biographies et les photos des membres du comité de prospective peuvent être consultées et téléchargées sur notre site www.arcep.fr